

Diversité urbaine



Le bilinguisme en tant que moyen d'enrichir la relation transnationale de la famille franco-brésilienne

Bilingualism as a Means of Enriching the Transnational Relation of the French-Brazilian Family

Marta Dos Santos Silva

Volume 13, numéro 2, 2013

Lien conjugal et migration à l'ère de la mondialisation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1025162ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1025162ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine
CEETUM

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dos Santos Silva, M. (2013). Le bilinguisme en tant que moyen d'enrichir la relation transnationale de la famille franco-brésilienne. *Diversité urbaine*, 13(2), 67–86. <https://doi.org/10.7202/1025162ar>

Résumé de l'article

L'articulation du bilinguisme dans la construction identitaire des familles franco-brésiennes est un phénomène impliquant des constructions stratégiques identifiables servant à maintenir la relation transnationale. La transmission de la langue portugaise aux enfants des couples franco-brésiliens serait le résultat de choix intentionnels selon le modèle de la « transplantation » de la femme brésilienne en France. Les résultats de nos entretiens sur le rapport qu'ont les mères brésiennes à la biculturalité en général et au bilinguisme en particulier sont présentés à l'aide d'une typologie des formes de la transmission culturelle. En effet, le rapport à la biculturalité n'est pas uniforme : il dépend des trois régimes de conjugalité que nous dégagons dans cet article. Ainsi, la langue maternelle est considérée comme un héritage culturel, négocié dans le couple, et pouvant faire l'objet d'une valorisation, légitimée en fonction des référents culturels identitaires de ces familles mixtes.

Le bilinguisme en tant que moyen d'enrichir la relation transnationale de la famille franco-brésilienne

Bilingualism as a Means of Enriching the Transnational Relation of the French-Brazilian Family

MARTA DOS SANTOS SILVA

Université Paris IV Sorbonne – GEMASS

martasantosmss@hotmail.com

RÉSUMÉ ■ L'articulation du bilinguisme dans la construction identitaire des familles franco-brésiennes est un phénomène impliquant des constructions stratégiques identifiables servant à maintenir la relation transnationale. La transmission de la langue portugaise aux enfants des couples franco-brésiliens serait le résultat de choix intentionnels selon le modèle de la «transplantation» de la femme brésilienne en France. Les résultats de nos entretiens sur le rapport qu'ont les mères brésiennes à la biculturalité en général et au bilinguisme en particulier sont présentés à l'aide d'une typologie des formes de la transmission culturelle. En effet, le rapport à la biculturalité n'est pas uniforme: il dépend des trois régimes de conjugalité que nous dégagons dans cet article. Ainsi, la langue maternelle est considérée comme un héritage culturel, négocié dans le couple, et pouvant faire l'objet d'une valorisation, légitimée en fonction des référents culturels identitaires de ces familles mixtes.

ABSTRACT ■ Bilingualism articulation in the identity construction of the French-Brazilian families is a phenomenon which involves strategic constructions to maintain the transnational relation. The transmission of the Portuguese language to the children of the French-Brazilian couples would be the result of the strategic choices according to the model of transplantation of the Brazilian women in France. The results are presented using a typology of the modes of the cultural transmission. However, the relation with biculturalism is not uniform: it depends on the three modes of conjugality that we release in this paper. Thus, the mother tongue is regarded as a cultural heritage, which is an object of the marital negotiation, being able to be the object of a valorization, discussed according to the legitimate identity cultural references in these mixed families.

MOTS CLÉS ■ Bilinguisme, mixité, famille, stratégies, Brésiennes.

KEYWORDS ■ Bilingualism, mixity, family, strategies, Brazilian women.

LA TRANSMISSION DE LA LANGUE et celle de la religion aux enfants sont des indicateurs fréquemment retenus pour expliciter les mécanismes des constructions identitaires des familles dites mixtes¹. En ce qui concerne le langage, il est quasi systématiquement situé dans le processus d'acculturation des immigrés, non seulement par les pratiques de la vie quotidienne, mais également sur le plan des représentations des relations entretenues avec le pays d'origine (Lindenfeld et Varro 2008 ; Varro 1984).

Placer le bilinguisme au centre d'une étude sur les relations transnationales² semble légitime puisque le maintien de la langue maternelle serait la pierre angulaire de l'attachement d'un immigré à son pays d'origine (Lindenfeld et Varro *ibid.* ; Varro *ibid.*). En effet, les études montrent que l'appartenance et la transmission sont cruciales dans l'explication de l'existence des familles transnationales³ (Le Gall et Meintel 2011 ; Meintel et Kahn 2005). En sélectionnant la dimension de la « transmission culturelle » aux enfants, et en particulier le facteur du « bilinguisme », nous pouvons donc appréhender, à travers les stratégies élaborées par les couples franco-brésiliens, l'impact des liens transnationaux sur les constructions identitaires, notamment au sujet de la définition de leur appartenance culturelle lorsqu'ils sont en couple. L'élaboration de stratégies est nécessaire pour que ces couples ou familles mixtes atteignent leurs objectifs. Les couples mixtes construisent effectivement des stratégies pour préserver le contact avec la famille du conjoint étranger (Le Gall et Meintel 2011).

Le bilinguisme peut aussi faire partie de l'identité des familles non mixtes, c'est-à-dire composées de deux conjoints nés en France, comme étant une aspiration de classe (Varro 1984)⁴. Qu'en est-il des intentions relatives à la pratique du bilinguisme des couples mixtes, comme les couples franco-brésiliens établis en France qui font l'objet de cet article ? L'apprentissage de la langue maternelle à l'enfant peut certes constituer un moyen de transmettre une partie de son histoire, de soi : « La culture dans laquelle on naît, comme la langue, est bien une donnée "naturelle" de l'identité » (*ibid.*). Toutefois, chez les couples franco-brésiliens, assistons-nous aussi, comme chez certains couples non mixtes, à une aspiration d'appartenance à une classe sociale valorisée en choisissant de transmettre la langue maternelle aux enfants ? L'articulation du bilin-

guisme au sein de la famille franco-brésilienne (des femmes brésiliennes mariées à des Français habitant en France) présente un cadre propice à la compréhension sociologique de la construction identitaire des couples par l'usage linguistique au sein de leur foyer. Ainsi, cet aspect est décisif dans la construction du lien familial chez ces couples, car il structure les relations entre leurs membres respectifs, mais aussi celles entretenues avec la société de résidence. L'engagement de certains couples franco-brésiliens à transmettre une éducation bilingue à leurs enfants nous permet de saisir leurs intentions relatives à un type spécifique de socialisation dans la société où ils évoluent. C'est dans ce contexte qu'il est possible de comprendre l'impact des relations transnationales, où l'engagement en faveur des langues est l'un des facteurs clés pour que les acteurs développent un type particulier de construction identitaire.

Considérations méthodologiques

Les résultats exposés dans cet article sont basés sur une recherche qualitative par entretiens semi-directifs menée auprès de trente couples franco-brésiliens mariés et habitant en France⁵ (Dos Santos Silva 2012). Les conjoints ont été interviewés séparément afin que chaque répondant dispose d'une plus grande indépendance dans la formulation de ses propos. La relation conjugale a été appréhendée selon les modèles de la « transplantation » géographique et culturelle de la femme brésilienne⁶ en France, selon l'intentionnalité de résidence des couples dans ce pays. Ces femmes ne font pas partie d'une population de mouvements migratoires de masse et ne sont pas issues de la population défavorisée brésilienne. Elles sont venues en France pour des motifs personnels (comme le mariage avec un Français, la poursuite d'études ou l'attente d'un bénéfice issu d'une expérience professionnelle internationale).

Dans cet article, nous allons limiter notre propos à la dimension du bilinguisme⁷ comme source de connaissance sociologique de la construction identitaire de la famille mixte (Barbara 1998, 1995, 1993; Collet et Philippe 2008; Neyrand 1998; Neyrand *et al.* 1990; Neyrand et M'Sili 1995; Streiff-Fénart 1989; Varro 2003, 1995, 1984) franco-brésilienne, dans laquelle la transmission culturelle est centrale. Dans notre acception, le bilinguisme est défini comme le résultat des constructions stratégiques et intentionnelles de ces acteurs sociaux.

Les trois régimes-types de la transmission culturelle selon l'intentionnalité de la femme brésilienne transplantée en France

L'adoption d'un cadre d'analyse idéal-typique permet d'éviter la tentation du déterminisme où l'ensemble des familles seraient regroupées sous un même mode de transmission linguistique. De plus, elle permet de restituer le rôle décisif joué par la langue maternelle comme objet de négociation conjugale et familiale, agissant en tant que révélateur de l'échange culturel dans ses considérations d'appartenance, de mutations et d'appropriation réciproque au contact d'un autrui singularisé par le prisme de la spécificité culturelle.

La singularité de cette recherche repose, d'une part, sur le terrain empirique lui-même, qui n'avait pas, jusqu'ici, fait l'objet d'une analyse sociologique du mariage. D'autre part, elle tient à la méthode d'analyse que nous appliquons, soit à partir du sens stratégique et de l'intentionnalité des individus dans la vie individuelle, conjugale et familiale.

L'objectif de cet article est par conséquent de livrer une étude des constructions stratégiques des couples franco-brésiliens dans la transmission culturelle aux enfants, en retenant la caractéristique du bilinguisme comme source d'appréhension de l'articulation de la relation transnationale dans les constructions identitaires. En effet, dans la vie des couples franco-brésiliens interrogés, la question de la liberté de choix dans la communication verbale se pose à la naissance des enfants⁸. Comment les couples franco-brésiliens définissent-ils leur appartenance culturelle identitaire à travers l'éducation de leurs enfants ?

Les constructions stratégiques relatives à la transmission culturelle

Nous pouvons suggérer que la transmission culturelle et le bilinguisme sont le résultat des constructions stratégiques de la vie familiale des couples franco-brésiliens selon le modèle de la transplantation géographique de la femme brésilienne en France. La transmission culturelle est étudiée à l'aide d'une démarche idéale-typique (Schnapper 1999, 1980 ; Weber 1992, 1971). La différence culturelle, fondatrice de cette forme de mixité conjugale, nous permet de restituer la négociation entre l'homme français et la femme brésilienne dans leurs attentes relatives au fait d'avoir des enfants bilingues⁹. En effet, au sujet de la diffusion culturelle aux enfants, nous pouvons comprendre et expliquer la dynamique des membres du couple pour transmettre, selon les raisons qu'ils avancent, leur langue d'origine aux enfants. Quant au bilinguisme, pour les familles résidant en France, la langue française est presque assurément intégrée à

la socialisation des enfants. Cependant, les femmes brésiliennes souhaitent également transmettre leur langue maternelle, c'est-à-dire la langue portugaise du Brésil. Comment les couples construisent-ils leurs stratégies pour la formation bilingue de leurs enfants ? Quelle importance la transmission de la langue maternelle revêt-elle au sein du couple dans la construction de leur identité ? Comment ces enjeux peuvent-ils favoriser les relations transnationales ? Ce sont des considérations que nous tenterons de préciser selon les « modes de la transmission culturelle¹⁰ » – les régimes-types élaborés à partir de l'interaction culturelle au sein de la construction conjugale franco-brésilienne.

Notre travail s'associe à la thématique de l'impact des liens transnationaux¹¹ sur les constructions identitaires des couples. Nous recourrons ici à une typologie pour discuter des trois formes de valorisation et de dynamisme familial utilisées dans la diffusion de la langue maternelle aux enfants des couples franco-brésiliens. Or, nous pouvons établir que la femme joue un rôle décisif dans le mode de socialisation choisi par le couple dans sa construction identitaire et dans les liens transnationaux qu'il développe (Varro 1984) ; elle peut être la « socialisatrice » en ce qui concerne la transmission culturelle¹². De même, la récurrence des liens entretenus par les enfants avec la culture d'origine maternelle brésilienne ainsi que l'éducation qui leur est donnée dépend également de l'intentionnalité des femmes, et ce, bien qu'elles représentent effectivement la partie étrangère en France. C'est précisément dans ce sens que la dimension de la « transplantation » est fondamentale dans l'explication des stratégies élaborées par les couples franco-brésiliens.

Le modèle de la transplantation de la femme brésilienne révélateur d'un type de construction identitaire

Le terme « transplantation » s'inspire du travail de recherche intitulé *La femme transplantée* mené par Gabrielle Varro il y a trente ans. Son analyse pertinente et minutieuse du mariage franco-américain en France et du bilinguisme des enfants a orienté notre compréhension sociologique du terrain d'enquête franco-brésilien en raison de sa valeur heuristique. Nous avons analysé le parcours des Brésiliennes en tant qu'individus transplantés de leur pays d'origine en France. Par conséquent, l'objet de l'investigation sociologique est de comprendre, à travers les expériences, la manifestation des particularités idiosyncrasiques par rapport au contact interculturel selon les problèmes rencontrés et les stratégies élaborées. Dans notre travail, nous n'avons pas limité notre analyse à l'épanouissement personnel puisque nous avons aussi pris en compte la recherche menée par l'individu en faveur de la réussite de la relation conjugale. Nous

avons également reformulé la notion de « transplantation ». Ce terme, dans la littérature relative aux mariages mixtes, est défini comme une installation pour une durée longue ou définitive dans un pays autre que celui dont une personne possède (ou a possédé) la citoyenneté, éloigné du lieu où elle a passé son enfance (Gebauer et Varro 1995). Pour comprendre et distinguer les « types » de « transplantations » des femmes brésiliennes en France, nous avons construit trois « transplantations-types » pour étudier de façon intelligible notre terrain empirique. Comme G. Varro, nous avons choisi ce terme pour analyser les expériences des Brésiliennes qui ont quitté leur pays, leur culture, leur famille, leur vie professionnelle afin de se construire une nouvelle vie en France. Notre analyse de la transplantation revêt trois modalités explicatives, où les femmes peuvent respectivement être : « transplantées et déracinées », « transplantées et non déracinées » et « transplantées spontanées ». La transplantation, dans l'acception de notre terrain, représente uniquement l'état physique de l'individu, c'est-à-dire que selon notre point de vue, les femmes brésiliennes de notre échantillon sont toutes « transplantées en France ». Cependant, elles se distinguent sur le plan des représentations qu'elles ont de la vie en France, notamment quant à l'intentionnalité de résider sur ce territoire et la façon dont le parcours s'est déroulé. Le terme « déracinement », dans notre acception, renvoie à l'état subjectif, c'est-à-dire le sentiment que les femmes brésiliennes ont de leur expérience, et à l'état objectif de leurs conditions de vie et de leur histoire. La « rencontre » de ce couple mixte est un indicateur du mode de déracinement : les femmes qui ont rencontré leur conjoint au Brésil seraient plus proches d'une « transplantation sans déracinement » (femmes transplantées et non déracinées) à l'égard de leur culture d'origine (régime brésilien). Le chagrin occasionné par le fait de vivre dans un pays lointain est un souci majeur dans leur vie. Quant aux femmes transplantées et déracinées, elles ne sont pas simplement physiquement en France puisqu'elles entretiennent un sentiment d'appartenance fort pour ce pays (régime francisant)¹³. Enfin, nous constatons également l'existence des femmes transplantées qui ont manifesté une spontanéité ou une ouverture favorable à la vie dans un autre pays sans se déraciner de leurs origines. Ainsi, elles maintiennent un contact important avec la culture brésilienne sans s'empêcher de connaître et d'appartenir à un nouveau pays (régime mixte)¹⁴.

Le régime mixte : la valorisation biculturelle dans la construction familiale¹⁵

Le facteur linguistique : la reconnaissance de l'enrichissement intellectuel

L'apprentissage de la langue française pour les femmes du régime mixte est interprété comme une étape à surmonter dans le parcours de vie en France. La stratégie adoptée est celle de l'enrichissement linguistique et culturel. Ainsi, ces femmes entretiennent une sociabilité relative à la société de résidence en s'impliquant dans des pratiques plurielles favorisant un usage régulier de cette nouvelle langue. Afin de parvenir à maîtriser la langue française avec aisance, un apprentissage antérieur à l'installation en France est une bonne stratégie. Pour les moins diplômées, accepter un emploi est également une solution envisageable, bien qu'il s'avère fréquemment différent de leur statut professionnel habituel. Enfin, entamer ou poursuivre des études permet une confrontation au contexte linguistique du pays d'accueil propice à l'approfondissement.

Les femmes de ce régime cherchent à développer un sentiment identitaire associé à une ouverture pour connaître la nouvelle culture à laquelle elles sont confrontées. Cette disposition volontaire ne les protège pas pour autant des difficultés. Leur stratégie sera de chercher à connaître la culture du pays d'accueil tout en ne s'éloignant pas de leur culture d'origine. Les individus favorisent ici le maintien d'une relation transnationale par l'établissement de la compréhension mutuelle entre les femmes brésiliennes et les acteurs de la société française. Afin de mener leur démarche à bien, elles appliqueront les normes définissant les attentes des comportements attendus lors des interactions établies avec la société de résidence. De plus, la formulation d'un projet de vie en France, parfois énoncé dès l'adolescence, encourage les acteurs brésiliens à la disposition culturelle d'ouverture au différent. La mise en place d'un équilibre culturel¹⁶ est l'objet de la stratégie d'ajustement menée par ces femmes. Par conséquent, la problématique de l'appartenance au pays d'accueil est traitée par le développement de la double référence culturelle.

La recherche d'un équilibre peut favoriser la valorisation culturelle, identitaire, psychique au sein du parcours de vie en dehors du pays d'origine, surtout au cours des trois premières années, où cet équilibre sera crucial et décisif¹⁷. Les individus de ce régime disposeront d'un sentiment identitaire reposant sur l'intégration du différent sous un angle compréhensif. Pour utiliser le terme de T. Kozakaï, l'acteur doit avoir « une certaine assurance identitaire » (2007 : 183)¹⁸. Les femmes du régime mixte ne concevant pas la différence culturelle comme une menace pour leur identité, elles s'ouvrent ainsi à la connaissance du nouveau et du différent.

Aucun type de femme transplantée ne parvient néanmoins à échapper aux difficultés rencontrées lors du processus d'adaptation. Apprendre à vivre dans un nouvel espace culturel requiert une ressource émotionnelle individuelle. Les acteurs de ce mode d'intégration utilisent des stratégies plus flexibles et non fixistes ; ils franchissent ainsi ce processus plus aisément, car ils ont adopté un esprit plus réceptif à la culture du conjoint français en ne cherchant pas à se réfugier dans leur propre culture. Cela ne signifie toutefois pas qu'ils se détacheront entièrement de leurs habitudes pour forcer une adaptation. En effet, le processus d'adaptation est « probable et non inévitable » (Berry 2006).

La transmission culturelle : le bilinguisme en tant que démarche stratégique favorable

Les individus du régime mixte manifestent un sentiment d'appartenance à l'égard de leur pays ainsi que le souhait de transmettre la langue portugaise aux enfants afin qu'ils puissent bénéficier d'une relation plus étroite avec leur mère et avec leur famille vivant au Brésil, mais aussi dans une perspective d'enrichissement culturel et intellectuel. Si le couple désire habiter au Brésil, il sera alors également soucieux de préserver la langue française et les traits culturels du pays du père de l'enfant. Dans cette construction identitaire, les couples cherchent à constituer une harmonie dans une relation transnationale, où la négociation est symétrique.

Des difficultés se posent néanmoins concernant, entre autres, le statut des deux langues respectives. Afin de préciser la nécessité de la transmission linguistique aux enfants, les femmes assurent le rôle de socialisatrices. En effet, le contexte relatif au fondement de la famille n'est brésilien que par la conjointe : elle est alors de fait la mieux placée pour assurer l'éducation linguistique des enfants.

Le rôle féminin est également encouragé par l'intérêt témoigné par le conjoint. Ces couples mettent en œuvre une stratégie élargie de l'accessibilité à la diffusion lusophone grâce aux médias, à la littérature, aux conversations entretenues avec la famille brésilienne et aux séjours au Brésil. Les vacances passées dans le pays maternel sont un moyen favorable à l'approfondissement de la maîtrise du portugais. Quant à la stratégie éventuelle de l'installation temporaire au Brésil, elle est considérée comme un équilibre dans l'échange culturel et linguistique dans la famille.

La langue est considérée comme la transmission la plus « entière » dans la vie du couple franco-brésilien du régime mixte. Pour ces mères brésiliennes, l'apprentissage de leur langue maternelle par leur enfant né en France est un moyen de transmettre une part d'elles-mêmes, c'est-à-

dire leur histoire et leur origine. Dans ce modèle de diffusion, la langue portugaise revêt la même valeur que celle du pays de résidence. Les acteurs de ce régime cherchent stratégiquement à tisser des liens entre leur famille conjugale et leur famille d'origine en transmettant leur langue d'origine, tout en cherchant à composer avec d'autres traits de la culture de résidence. Dans ce cas, l'apprentissage de la langue est central dans la construction identitaire de ces familles.

Le régime brésiliant : la centralité de la culture brésilienne dans la construction identitaire familiale

Le facteur linguistique : la langue portugaise comme langue unique

Dans ce régime¹⁹, nous pouvons percevoir la centralité de la culture brésilienne dans la famille, à commencer par le processus d'adaptation des femmes par rapport à l'apprentissage de la langue française²⁰. La mise entre parenthèses des traits culturels du pays d'accueil fortifie la relation de ces femmes brésiliennes avec leur culture d'origine ; culture qui occupe ainsi un statut décisif dans la construction identitaire de ces familles. La dimension linguistique représenterait alors une imposition identitaire au sein de la famille. Ce facteur est révélateur dans le sens où les conjointes ne désirent pas uniquement s'exprimer dans leur langue avec leur famille ; elles choisiront également d'entretenir des liens de sociabilité avec des personnes qui s'adressent à elles en portugais ou qui témoignent d'un intérêt, voire d'une admiration manifeste à l'égard de leur culture d'origine. La langue portugaise sera l'un des critères pour que ces femmes puissent se considérer comme épanouies dans leur vie de couple, de famille et aussi sur le plan social. Ces femmes peuvent justifier leur décision de ne s'exprimer que dans leur langue maternelle au sein de leur famille de plusieurs manières : par le manque de disposition pour apprendre une nouvelle langue à l'âge adulte ou par l'existence d'un souvenir négatif. Dans ces familles franco-brésiliennes, les conjointes peuvent disposer d'une relation transnationale unilatérale étroite puisque la culture d'origine brésilienne sera centrale dans la construction identitaire de la famille.

Les époux de ces Brésiliennes cherchent à comprendre la difficulté d'apprentissage liée au fait qu'elles sont transplantées en France et qu'elles n'avaient pas élaboré au préalable des projets pour résider en dehors de leur pays d'origine. Or, à partir du moment où les conjoints comprennent et acceptent le mode de vie de leur femme, la négociation conjugale parvient à un équilibre mutuel ; par contre, s'ils expriment un désaccord, ce processus et ce choix de mode culturel de vie peuvent être à la source de problèmes en France et entraîner la décision d'habiter au Brésil.

Les conjoints des femmes de ce régime d'intégration peuvent vouloir justifier le manque d'engagement de leur épouse pour apprendre leur langue. Nous constatons que ces dernières peuvent être effectivement moins encouragées à apprendre une langue si elles ne témoignent pas préalablement d'un intérêt ou de l'intention de connaître un nouveau pays et sa culture. Également, dans le cas où leur conjoint maîtrise déjà leur langue, ce fait peut devenir le révélateur d'une moindre ouverture personnelle pour apprendre la langue du pays de résidence.

Dans certains cas, le processus d'apprentissage d'une autre langue s'avère ardu et peut faire qu'un individu remet en question ses capacités d'apprentissage. Cette difficulté devient un argument supplémentaire pour justifier que ces femmes n'entretiennent de relations qu'avec les individus qui s'expriment en portugais. Nous constatons que ces Brésiliennes sont plutôt celles qui se sont transplantées en France uniquement en raison du mariage. Elles n'avaient donc pas pour projet d'habiter à l'extérieur de leur pays d'origine et d'être confrontées à une autre culture que la leur.

L'utilisation de la langue maternelle dans le milieu familial en France peut également être un dispositif révélateur de la personnalité de l'individu étranger. En effet, alors que certaines de ces femmes déclaraient parler aisément le français, devant leur conjoint également habile en portugais, elles ne semblaient pas parvenir à s'exprimer en français.

Nous remarquons que la personne en processus d'apprentissage d'une langue doit faire preuve d'intérêt, d'une certaine disposition. Elle est responsable du degré d'intégration qu'elle désire atteindre. Ainsi, ces femmes cherchent à protéger leur identité. Elles établissent alors une relation à l'intérieur, au sein de la vie de couple et de la vie familiale, où leur langue est le moyen de communication. Or, cette condition leur procure de l'assurance : soit pour ne pas révéler leur carence dans l'apprentissage d'une autre langue, soit pour protéger leur identité et affirmer qu'elles ont également le droit d'imposer des règles. Les femmes du régime brésilien déterminent des points de référence pour assurer leur identité et ainsi se protéger en laissant émerger dans le présent la référence à leur passé. Nous pouvons donc souligner que cette démarche du choix de la langue dans la relation familiale peut être révélatrice du vécu individuel.

Une autre observation est que la dimension linguistique de ces femmes ne se restreint pas strictement à l'univers conjugal et familial. L'utilisation de la langue française serait alors uniquement l'effet du besoin, alors qu'à l'extérieur du foyer, elles chercheraient également à établir des liens de sociabilité avec des personnes de la même nationalité. L'apprentissage de la langue du pays, le français, est donc limité. Même après des années

passées en France, elles peuvent continuer à communiquer simplement avec les bases de la langue de leur conjoint.

Conséquemment, dans cette dynamique de la structure linguistique établie par ces Brésiliennes, les conjoints sont tenus de s'impliquer davantage dans l'apprentissage de la langue de leur épouse. Dans certains cas, nous remarquons que l'usage de la langue portugaise est même imposé. Dans ce régime, la relation avec la culture d'origine est renforcée par l'interaction minimisée avec le pays d'accueil: plus ces femmes mettent entre parenthèses la culture du pays d'accueil, plus elles restent proches de leur culture d'origine et plus la construction identitaire est unilatérale. Le niveau linguistique serait par conséquent révélateur de leur refus d'engagement au sein du pays d'accueil. La construction identitaire est élaborée à l'aide d'une stratégie de lien permanent délibérément entretenu avec la culture brésilienne qui favorise son exclusivité.

La transmission culturelle: la priorisation d'une relation transnationale

Dans ce régime, nous remarquons que les femmes sont plus portées à transmettre leur langue sans accorder une grande importance au bilinguisme en soi. Elles désirent prioritairement que leurs enfants parlent aisément leur langue afin qu'ils puissent un jour être intégrés dans leur pays d'origine, à leur culture.

Le bilinguisme peut être mis en œuvre «contextuellement», malgré l'inclination des femmes à se tourner uniquement vers leur culture. En effet, l'environnement social inhérent au pays de résidence, c'est-à-dire les institutions françaises, comme l'école, seront nécessairement présentes dans la vie de leurs enfants. Ces femmes s'assurent que leur enfant apprend effectivement le portugais, car elles fixent leur attention éducative sur leur culture d'origine.

La transmission culturelle dans le régime brésiliant paraît être forcée par la détermination des femmes qui trouvent refuge dans leur culture d'origine pour refuser les perspectives d'intégration à la culture d'accueil. Cette situation concourt à consolider une relation transnationale, orientée en faveur de la référence brésilienne en tant que point d'ancrage identitaire. Dans notre recherche, nous remarquons que ce type de mode de socialisation était adopté essentiellement par les femmes au début de leur séjour en France, précisément lorsqu'elles se confrontaient aux différences culturelles. L'apprentissage de la langue portugaise fait donc l'objet d'une attention toute particulière. Or, la vie familiale implique que l'enfant ait des contacts avec la société de résidence, ce qui est susceptible de limiter l'usage du portugais par rapport à celui du français. Afin de favoriser la réussite de la diffusion de la langue lusophone, les femmes du régime

brésiliant impliqueront leur pays maternel au cœur du projet linguistique. Ainsi, elles organiseront des séjours réguliers au Brésil.

Le régime francisant : la recherche d'une assimilation à la culture du pays de résidence

Le facteur linguistique : l'engagement manifeste dans l'apprentissage de la langue française

Les femmes de ce régime-type²¹ sont qualifiées dans la typologie de « transplantées et déracinées » afin de symboliser le détachement de leur culture d'origine ainsi que leur recherche d'une assimilation à la culture du pays d'accueil. Il en résulte un éloignement par rapport à leur culture d'origine²². Dans ce régime-type, nous constatons que la relation transnationale ne fait pas partie des stratégies retenues dans la construction identitaire ; c'est la culture française qui est centrale. Pour parvenir à une réussite au niveau linguistique, la stratégie développée peut passer par un apprentissage universitaire de la langue ainsi que l'établissement puis l'entretien d'une sociabilité exclusivement française.

Certaines de ces Brésiliennes vivent un sentiment de frustration en raison du décalage perçu entre le niveau élevé de leurs aspirations et la réalité vécue. Cette situation peut favoriser chez elles l'inclination à se considérer comme étant dévalorisées par rapport aux autres dans la relation conjugale, mais aussi dans les relations tissées avec la société. En effet, lorsque l'individu ne parvient pas à verbaliser aisément ses sentiments ou ses idées en français, il peut se considérer en position d'infériorité dans ses relations. Dans l'état d'apprentissage de la langue du conjoint, ces femmes cherchent à définir une stratégie pour se considérer comme étant à la « hauteur » des attentes qu'elles se sont fixées.

Pour réussir à atteindre leur objectif, c'est-à-dire parvenir à maîtriser la langue française, ces femmes sont même capables de restreindre leurs liens de sociabilité avec les ressortissants de leur nationalité. Dans cette démarche, elles s'éloignent encore davantage de leur culture. Elles cherchent dans ce cas à fréquenter exclusivement des personnes françaises afin de pratiquer la langue et se perçoivent alors comme étant davantage intégrées à la nouvelle société.

La transmission culturelle : le bilinguisme malgré l'éloignement de la culture d'origine de la femme

Nous constatons que dans le cas des familles du régime francisant, les parents ont l'intention de faire bénéficier leurs enfants de la meilleure

possibilité d'intégration dans la société. Ils ne veulent pas que leurs enfants se trouvent en marge de la société de résidence, soient considérés comme des étrangers qui ne s'expriment pas avec aisance dans la langue du pays. La préoccupation de la maîtrise parfaite du français par leurs enfants témoigne d'une volonté de faciliter leur réussite dans le pays de résidence. Dans ce processus de socialisation des enfants des couples du régime francisant, la maîtrise des normes de la société française est prioritaire. La construction familiale est basée sur la culture française, la culture d'origine de la femme brésilienne étant ici secondaire. D'une part, ces femmes ont établi et entretiennent une relation approfondie et accomplie envers leur nouveau pays. D'autre part, elles peuvent entreprendre une évaluation de l'importance d'une culture par rapport à l'autre en matière d'utilité espérée procurée par l'usage de la langue. En effet, la langue portugaise (du Brésil) est moins répandue que la langue française en Europe et dans le monde entier. Bien qu'aujourd'hui, l'unification des pays de langue portugaise ait été réalisée pour lui conférer plus de considération²³, cette langue n'occupe pas une place primordiale dans le monde des affaires, elle ne fait par ailleurs pas partie des langues en vigueur à l'ONU²⁴. Pour les familles du régime francisant, le but est d'insérer les enfants dans la société dans laquelle elles formulent leur projet de vie.

Dans la mesure où les femmes sont les premières à ne pas s'exprimer au quotidien dans leur langue natale, elles ont des difficultés à la transmettre à leurs enfants. Elles peuvent chercher à le faire, mais elles ne disposent pas de la motivation nécessaire pour mener ce projet à bien. Ces Brésiliennes sont celles qui témoignaient d'une forte intention d'intégration et qui se sont déracinées de leur culture d'origine. Elles seraient donc plus attachées aujourd'hui à la culture de leur mari, à leur nouvelle société. Cela ne signifie pas pour autant qu'elles évitent systématiquement de la transmettre, mais cette transmission ne fait pas l'objet d'un projet éducatif clair et fondé.

Le processus d'apprentissage de la langue française peut par conséquent inciter les femmes brésiliennes à délaisser l'usage de leur propre langue, le portugais. Nous remarquons que si les femmes ont des enfants au tout début de leur apprentissage de la langue française, elles peuvent rencontrer davantage de difficultés pour s'exprimer dans les deux langues, c'est-à-dire qu'elles ne parviennent pas alors à définir l'usage respectif des deux langues. Cette condition peut parfois les conduire à parler uniquement la langue du pays d'accueil et à utiliser rarement la langue portugaise dans leur foyer. Les femmes évolueront alors dans un environnement où la communication verbale est quasi exclusivement française.

Si les couples, ou du moins les femmes, n'ont pas pris la décision de transmettre la langue maternelle à leurs enfants dès le début du processus

de socialisation, alors c'est la culture française qui prédominera dans la vie de ces derniers, même s'ils ont l'occasion de connaître le pays de leur mère et d'inclure des normes culturelles brésiliennes dans leur vie quotidienne. Ces femmes ne conçoivent pas l'instauration d'une continuité de communication avec leurs enfants dans leur langue. Le projet d'éducation sera développé dès lors que les femmes ou les couples l'auront identifié comme un objectif. En revanche, s'ils n'ont pas consacré une place substantielle à la culture de la mère dans ce processus, la culture brésilienne sera, dans ce cas, secondaire. La détermination des couples à transmettre ou non un projet culturel d'origine étrangère aux enfants est donc capitale.

Les femmes de ce régime peuvent estimer être sous le coup d'une pression sociale exercée par leurs proches pour la transmission effective de leur langue d'origine. Alors, elles adoptent une stratégie de communication adaptative à l'environnement linguistique immédiat, où elles présentent leur conjoint et leurs enfants comme les porteurs légitimes de la langue du foyer. Ainsi, la signification donnée à ce choix repose sur la référence à la culture de leur époux. En raison du degré élevé de distanciation à l'égard de leur culture d'origine, elles peuvent considérer manquer d'aisance lorsqu'elles s'expriment dans leur langue maternelle avec leurs enfants. Ce stade de mise à distance linguistique témoigne d'un parcours de vie en France qui mobilise un ensemble de représentations plaidant en faveur de l'unilatéralité linguistique française en tant que stratégie consonante sur un plan cognitif.

Les gens me disent beaucoup qu'il faut parler en portugais avec ses enfants, et mon mari aussi dit ça, mais je lui dis que je ne suis pas obligée à quelque chose. Il faut être naturel, mais je ne suis pas obligée de faire comme tous les gens pensent. Si je reste tout le temps en pensant que je dois parler comme ça... ça ne va pas être naturel (Maria, commerçante).

Dans ce régime qui accorde la priorité à la langue et à la culture du pays de résidence, ces familles socialisent néanmoins leurs enfants en transmettant les deux langues malgré eux. En dépit du peu de motivation personnelle de la part des femmes et des conjoints, l'héritage linguistique féminin est transmis sous des formes plurielles. Avec le recours à Internet, au domaine musical, aux vacances passées dans le pays d'origine des femmes, les enfants peuvent par eux-mêmes découvrir un plaisir à apprendre la langue de leur mère.

Les enfants peuvent témoigner spontanément d'un intérêt pour la culture brésilienne, bien que leur mère ne se soit pas engagée à leur transmettre ses codes culturels. Le patrimoine linguistique de l'individu étranger est présent et est transmis, même si cette transmission n'est pas

d'une grande efficacité; elle se révèle plutôt au cours de la construction familiale quotidienne.

L'acculturation est indéniable dans la vie de ces couples franco-brésiliens. Bien que ces femmes se distancient de leur culture d'origine et que leur conjoint ne s'intéresse pas non plus à la culture brésilienne, la double référence culturelle peut se déclarer progressivement dans leur relation. Une simple visite au Brésil peut déclencher chez les enfants des couples francisants la volonté de mieux connaître la culture de leur mère, comme apprendre la langue portugaise.

Pour conclure, si nous pouvons dire qu'en général, les couples franco-brésiliens désirent transmettre la langue de la mère aux enfants et encouragent le bilinguisme, au sein du régime francisant, l'objectif des parents ne prend pas en considération de façon convaincante la transmission de la langue maternelle, car ils n'ont pas développé un rapport affectif étroit avec la culture brésilienne. Par conséquent, ils ne la considèrent pas comme décisive sur le plan social.

Conclusion : l'articulation du bilinguisme en tant que marqueur de la relation transnationale dans la construction familiale franco-brésilienne

Nous avons constaté, au sein des trois régimes-types, que le facteur linguistique est révélateur du choix d'entretenir une relation, non seulement avec le pays d'accueil, mais également avec le pays d'origine des femmes brésiliennes. En effet, si les femmes brésiliennes cherchent à découvrir et à apprendre la langue du pays de résidence, alors elles considéreront qu'il peut être profitable et enrichissant de vivre en dehors de leurs frontières natales. Ceci n'implique pas nécessairement qu'elles délaisseront leur culture. Ce cas est bien représenté par le régime mixte qui s'approprie une démarche stratégique de valorisation culturelle des deux langues, tant française que portugaise, en raison de l'importance respective qui leur est conférée. Au contraire, chez les femmes du régime francisant, l'engagement à apprendre la langue française accentue l'éloignement vis-à-vis de leur pays d'origine. Pour parvenir à parler le français avec aisance, elles utilisent une stratégie de mise à distance culturelle. En revanche, dans le régime brésiliant, nous avons établi que la disposition à ne pas apprendre la langue française s'accompagne d'une inclination considérable à l'égard de l'attachement au pays d'origine. Ce régime représente l'absence d'une disposition d'intégration des femmes brésiliennes au sujet de la culture d'accueil. Il mobilise une construction identitaire qui favorise une relation transnationale à l'aide du moyen de la négation de la socialisation dans le pays de résidence.

Les femmes brésiliennes, au début de leur séjour en France, rencontrent des difficultés d'adaptation, surtout si elles ont rencontré leur conjoint au Brésil. Le cadre de la rencontre des couples mixtes est révélateur de la disposition et du choix de mode de vie en France. En effet, les femmes du régime brésiliant sont, pour la plupart, venues en France uniquement en raison du mariage. Elles n'ont jamais souhaité habiter en dehors de leur pays et, lors des premières années passées en France, elles ressentaient plus intensément les difficultés d'adaptation en comparaison aux Brésiliennes du régime mixte ou francisant, qui ont manifesté au préalable une disposition favorable pour vivre à l'étranger.

Notes

1. Le terme « couple » ou « famille "mixte" » est mentionné pour comprendre les caractéristiques qui différencient l'homme français de la femme brésilienne au sens culturel et de la nationalité dans la construction de leurs stratégies pour la vie conjugale ou familiale. La notion est traversée par une pluralité de significations dans les sciences sociales et politiques (Collet et Philippe 2008 : 9).
2. En l'occurrence qui dépasse la limite du territoire national afin d'entretenir des ressources culturelles identitaires mobilisant des liens avec l'origine de l'un des conjoints étrangers résidant dans un pays donné. (Cf. Le Gall et Meintel 2011).
3. Les familles transnationales « se caractérisent par la dispersion géographique entre plusieurs territoires et par le maintien de contacts étroits entre certains de leurs membres sur deux ou plusieurs territoires » (Le Gall et Meintel 2011).
4. *« Le bilinguisme est une valeur largement partagée, comme le prouve le grand nombre de parents monoculturels (si l'on peut dire) qui inscrivent leurs enfants dans des écoles bilingues dont la majorité partie des élèves proviennent de familles françaises (à Paris) : le bilinguisme est une aspiration de classe » (Varro 1984 : 30).*
5. Le choix de la population d'enquête dépend de critères précis afin que nous puissions obtenir des résultats cohérents et révélateurs au sujet de la compréhension sociologique. La problématique est élaborée autour des constructions des stratégies pour la vie conjugale, familiale et sociale des conjoints, par l'intermédiaire de la tension de la transplantation de la femme brésilienne et de sa particularité au sujet de son « stéréotype » culturel en France.

Notre recherche empirique a été réalisée par entretiens biographiques auprès de couples mariés franco-brésiliens habitant en Île-de-France. Nous avons interviewé trente couples franco-brésiliens, au niveau culturel, puisque certaines femmes de notre échantillon avaient déjà acquis la nationalité française. Les femmes interviewées sont âgées de 23 à 53 ans et les hommes, de 27 à 59 ans. Le niveau de formation scolaire des hommes s'échelonne du BEP à BAC + 5, tout comme celui des femmes. Les interviewés livraient leur histoire de vie, leurs expériences dès le départ de leur pays (pour les femmes), puis ont évoqué leur rencontre avec leur conjoint jusqu'au quotidien actuel et les aspects qui concernent la vie conjugale, familiale et professionnelle. Plus précisément, les thèmes du guide d'entretien sont les suivants : l'origine familiale et scolaire (famille d'origine, cursus scolaire, les débuts en France et l'adaptation à la vie française pour la femme) ; le cadre de la rencontre du couple (les premiers contacts, la cohabitation, l'acquisition de la nationalité française pour la Brésilienne) ; les différences entre l'homme français

et l'homme brésilien selon les femmes brésiliennes, et réciproquement; le processus d'adaptation du couple mixte; les problèmes du processus d'acculturation pour les femmes; l'aide apportée par le conjoint français à son épouse pour qu'elle s'adapte et s'intègre; les pratiques d'éducation dans le couple mixte (transmission culturelle, linguistique: bilinguisme, religieuse); la vie professionnelle féminine et masculine.

6. Le choix de cette forme de mixité franco-brésilienne tient aux implications des stéréotypes portant davantage sur les Brésiliennes que les Brésiliens et également au plus grand nombre de Brésiliennes présentes en France que de Brésiliens. Dans la mesure où nous considérons que la stéréotypie est décisive dans les constructions stratégiques développées dans les formes de mixité conjugale, nous avons retenu les couples composés d'un Français et d'une Brésilienne, et non l'inverse.
7. Le bilinguisme était l'un des facteurs de la dimension de la « transmission culturelle » des couples franco-brésiliens. Nous avons par ailleurs étudié d'autres aspects culturels transmis aux enfants des couples mixtes, comme la religion.
8. Dans le processus de la négociation du choix des éléments de leurs cultures respectives pour la vie de couple quotidienne, le choix de la langue apparaît comme un révélateur de l'intentionnalité de la femme par rapport à la culture de son conjoint. En effet, elle peut vivement s'intéresser à l'apprentissage de la langue de son conjoint au point de vouloir l'adopter ou non comme la langue officielle de la famille, comme elle peut au contraire manifester un sentiment spontané de refus de l'apprendre.

La naissance des enfants est quant à elle révélatrice, sur un plan pragmatique, des représentations de la transmission culturelle au sein de la famille. En effet, la question de l'héritage linguistique (tout comme celui relatif à la religion) est posée avec davantage d'insistance: les conjoints devenus parents se questionnent sur leurs origines, leurs trajectoires de vie et mettent en place une éducation qui comporte la marque de ces influences identitaires respectives.

9. « Le mariage mixte a été le plus souvent interprété par les démographes, sociologues et historiens comme une stratégie d'intégration des étrangers. Analysées essentiellement dans le champ de l'étude des migrations, les conséquences de ce mariage sont généralement étudiées par rapport au conjoint étranger, parfois aux enfants, rarement à la société dans son ensemble. On observe par exemple les négociations conjugales et familiales autour des prénoms faisant référence à deux cultures » (Varro 1998: 8).
10. L'analyse empirique est mise en œuvre par une « typologie » des constructions des régimes qui nous permet d'étudier de façon intelligible les hypothèses sur les stratégies des individus. Elle permet de mettre en valeur le sens que les individus donnent à l'enjeu culturel et ainsi personnel dans la relation conjugale, familiale relative aux couples franco-brésiliens. La variété des stratégies construites par les personnes interviewées, dont l'objectif est de conjuguer au mieux la relation pour maintenir leur union, nous a conduits à formuler trois formes de constructions conjugales que nous nommons des « régimes conjugaux ». « On peut convenir d'appeler "régimes" les modes des dispositifs et des procédures appropriés au traitement des problèmes et des solutions, et "stratégies" les mises en œuvre des moyens procurés par les régimes au service de la résolution des problèmes » (Baechler 2009: 560). Les « régimes conjugaux » sont respectivement le régime mixte, le régime brésiliant et le régime francisant. Chaque régime porte le nom qui illustre l'option de vie culturelle dont les individus peuvent être le plus proches pour construire leur vie individuelle, conjugale et familiale, sans y correspondre strictement, le modèle étant théorique et non pas l'image de la stricte réalité

empirique. Le « régime mixte » représente le choix du « vivre-ensemble » sans soustraire les caractéristiques culturelles ni celles de la femme brésilienne, ni celles de l'homme français. Ce serait la stratégie de la construction conjugale sous l'angle de l'interaction culturelle. Le « régime francisant » est caractérisé par l'option de construire la vie conjugale et familiale sur un mode culturel unilatéralement basé sur la France. Le « régime brésiliant » serait l'inverse; il est caractérisé par la référence unique à la culture brésilienne.

11. Cf. note 3.
12. Cette notion de « mère socialisatrice » est présente dans les travaux de G. Varro (1984 : 85). Par exemple, lorsque la femme transmet ses codes culturels et quand elle peut convaincre sa famille d'intégrer dans son quotidien la langue, la gastronomie, la musique, issues de son pays d'origine, elle devient socialisatrice. Assurément, quand nous qualifions l'individu dans la relation franco-brésilienne de « socialisateur(e) » ou « socialisé(e) », nous ne le prenons pas au sens fort: ces individus ne sont pas dans un processus d'obligation de l'autre à accepter les nouveaux modes culturels. Nous dirons plutôt que c'est un enjeu du libre choix car les deux membres du couple sont dotés d'une conscience et de la possibilité de choisir un sens à leur vie. Ceci signifie que les individus en question sont déjà « socialisés » à leur manière, à leurs normes, et que l'enjeu stratégique de la construction conjugale va dépendre de leur intérêt à apprendre ou non de nouvelles « normes ». La femme brésilienne est considérée comme étant la « socialisatrice » dans les deux régimes, mixte et brésiliant. Dans ce dernier régime, elle est déterminée à ne pas uniquement transmettre sa langue à son enfant, mais également tout ce qui est issu de son pays, de son enfance, c'est-à-dire l'ensemble des traits culturels qu'elle estime être issus du Brésil. Elle ne désire pas réaliser des tris, opérer des choix, des concessions. Elle est plutôt encouragée à élever son enfant comme s'il vivait au Brésil.
13. La plupart des femmes du régime francisant ont rencontré leur futur conjoint en France.
14. Pour les femmes du régime mixte, le lieu de la rencontre n'est pas exclusif, car elles ont pu rencontrer leur futur époux en France, au Brésil, voire dans un autre pays.
15. La proportion de couples du régime mixte s'élève à 60 % de l'échantillon empirique retenu.
16. La notion d'équilibre utilisée ici fait référence à la cohabitation des deux cultures considérées sans que l'une d'entre elles soit mise en avant au détriment de l'autre.
17. Nous avons pu établir que les trois premières années orientent de façon décisive le mode de vie biculturel des couples par rapport aux usages linguistiques et de l'attractivité culturelle.
18. T. Kozakaï, pour analyser les « mécanismes de défense identitaire collective », explique que « [p]our accepter les idées des autres, il faut avoir le sentiment de ne pas soi-même changer sur le fond. Une certaine assurance identitaire est indispensable pour que, d'une part, les étrangers puissent intégrer les normes et les valeurs de la société d'accueil, et que, d'autre part, la population autochtone puisse accepter les coutumes et les valeurs apportées par les étrangers » (2007 : 183).
19. La part des couples relatifs à ce régime correspond à 30 % de notre échantillon empirique.
20. Nous remarquons dans la dynamique du couple franco-brésilien vivant en France, lors des deux premières années, que vont considérablement entrer en jeu les intentions de l'intégration de la femme brésilienne à la culture française. Si la conjointe étrangère refuse de suivre des cours de langue française en arrivant en France, alors elle ne pourra pas parler en français avec son mari et ils continueront donc

- à communiquer en portugais. Généralement, la femme brésilienne qui ne s'engage pas à apprendre la langue française communique avec son conjoint en portugais, et non pas dans une autre langue extérieure aux origines du couple.
21. Les couples du régime francisant représentent 10 % de l'échantillon empirique.
 22. Les femmes de ce régime témoignent d'une intentionnalité d'intégration au mode de vie inhérent à la nouvelle société. Elles peuvent avoir développé un sentiment de refus à l'égard de leur propre société d'origine. De plus, nous pouvons avancer que ces femmes, qui sont déjà considérées comme « Françaises » par la nationalité, étaient présentes sur le sol français depuis une décennie, voire plus de deux. Une autre caractéristique importante de ces femmes serait la formulation d'un projet de vie construit au préalable, où l'attractivité de la culture française dépend de considérations individuelles marquées (en matière de parcours de vie, notamment).
 23. Un accord sur les normes orthographiques relatives à la langue portugaise a été signé en 1990 à Rio de Janeiro. Cet accord est fondateur de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) visant à promouvoir cette langue à l'échelle internationale.
 24. En effet, les langues officielles utilisées à l'ONU sont l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe (Source : <http://www.un.org/fr/aboutun/languages.shtml>).

Bibliographie

- Baechler, J., 2009. *La nature humaine*. Paris, Hermann.
- Barbara, A., 1998. *Liberté, égalité, mixité conjugales: une sociologie du couple mixte*. Paris, Anthropos.
- Barbara, A., 1995. *Mariages sans frontières*. Paris, Bayard.
- Barbara, A., 1993. *Les couples mixtes*. Paris, Bayard.
- Berry, J. W., 2006. « Acculturative Stress », in P. T. P. Wong et L. C. J. Wong (dir.), *Handbook of Multicultural Perspectives on Stress and Coping*.
- Collet, B. et C. Philippe, 2008. *Mixités: variations autour d'une notion transversale*. Paris, l'Harmattan.
- Dos Santos Silva, M., 2012. *Les constructions des stratégies conjugales et familiales des couples franco-brésiliens*. Thèse de doctorat, Département de sociologie, Groupe d'études des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne, Université Paris IV Sorbonne.
- Gebauer, H. et G. Varro, 1995. « Femmes transplantées », in G. Varro (dir.), *Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*. Paris, Armand Colin.
- Kozakaï, T., 2007. *L'étranger, l'identité. Essai sur l'intégration culturelle*. Paris, Payot.
- Le Gall, J. et D. Meintel, 2011. « Liens transnationaux et transmission intergénérationnelle: le cas des familles mixtes au Québec », *Autrepart*, n° 57-58, p. 127-143.
- Lindenfeld, J. et G. Varro, 2008. « Language Maintenance among "Fortunate Immigrants": The French in the United States and Americans in France », *International Journal of the Sociology of Language*, vol. 189, p. 115-131.
- Meintel, D. et E. Kahn, 2005. « De génération en génération: identités et projets identitaires des Montréalais de la "deuxième génération" », *Ethnologies*, vol. 9, n° 3, p. 63-79.
- Neyrand, G., 1998. « De l'usage du terme mixité dans le domaine de la conjugalité », *Dialogue*, n° 138, p. 5-15.

- Neyrand, G. et al., 1990. *La diversité des pratiques matrimoniales exogamiques. Une approche des « mariages mixtes » français étrangers*. Cimerss-Insee, Paris.
- Neyrand, G. et M. M'Sili, 1995. *Mariages mixtes et nationalité française*. Paris, L'Harmattan.
- Schnapper, D., 1999. *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*. Paris, PUF.
- Schnapper, D., 1980. *Juifs et Israélites*. Paris, Gallimard.
- Streiff-Fénart, J., 1989. *Les couples franco-maghrébins en France*. Paris, l'Harmattan.
- Varro, G., 2003. *Sociologie de la mixité: de la mixité amoureuse aux mixités sociales et culturelles*. Paris, Belin.
- Varro, G., 1998. « Critique raisonnée de la notion de mixité », in C. Philippe, G. Varro et G. Neyrand (dir.), *Liberté, égalité, mixité conjugales*. Paris, Anthropos.
- Varro, G., 1995. *Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*. Paris, Armand Colin.
- Varro, G., 1984. *La femme transplantée. Une étude du mariage franco-américain en France et le bilinguisme des enfants*. Lille, Presses universitaires de Lille.
- Weber, M., 1992. *Essais sur la théorie de la science*. Paris, Plon.
- Weber, M., 1971. *Économie et société*. Paris, Plon.